

LA PRESSE EN REVUE...

JEUDI 5 JANVIER 2017

SOMMAIRE

- 1) **Des programmes mous !**
- 2) **Les slogans arrivent**
- 3) **L'échec total...**
- 4) **Elle se cherche la Belle...**
- 5) **Elle ne « demande qu'à être convaincue »**



Gérard Diez La Presse en Revue



MEILLEURS VOEUX

I) Economie et social : les divisions de «la belle alliance»

Par Eric Favereau , Luc Peillon et Amandine Cailhol



Arnaud Montebourg, le 5 novembre. Photo : ...aumeil pour «Libé

Les principaux candidats de la primaire à gauche ont désormais un projet sur la table, après que Vincent Peillon et Manuel Valls ont présenté leur programme mardi. Avec des différences nettes sur les sujets socio-économiques.

Cartes sur table. Avec la présentation, mardi, des programmes de Manuel Valls et de Vincent Peillon, et celui, ce mercredi, d'Arnaud Montebourg - les pistes de Benoît Hamon sont déjà en ligne -, les orientations des principaux candidats à la primaire de la gauche sont connues. A moins de trois semaines du premier tour, le 22 janvier, chacun a planté les contours de son positionnement politique (lire page 3). Et notamment ses propositions sociales. Ce sont sur elles que les impétrants se démarquent le plus. Sans surprise, Valls est dans la lignée de son sillon social-libéral tracé durant ses années passées à Matignon. A l'opposé, Hamon s'affiche comme le plus en rupture, avec son revenu universel à 300 milliards d'euros par an. Entre les deux, Montebourg et Peillon. Le premier, dans ses habits de «gaulliste social», défend son traditionnel souverainisme économique. Le second a choisi une voie médiane, entre Valls et Hamon, héritier d'un hollandisme raboté de ses

aspérités les plus libérales. Les positions dévoilées, charge désormais aux candidats de les défendre lors d'une campagne express avec, en points d'orgue, les trois grands débats - les 12, 15 et 19 janvier.

Pouvoir d'achat

Valls fait du Sarkozy, Hamon veut doper le Smic

Dix ans après leur mise en place par Sarkozy, et cinq ans après leur suppression par Hollande, Valls propose de ressusciter les heures supplémentaires défiscalisées. Un dispositif qui exonérerait de cotisations sociales et d'impôt sur le revenu les heures supplémentaires effectuées par les salariés, quels que soient leurs revenus. Un système controversé en raison de son coût (5 milliards d'euros par an) et du risque potentiel qu'il fait peser sur les embauches en période de chômage. Il promet aussi d'augmenter de 10 % les plus petites retraites. Peillon, lui, suggère de rendre progressive la CSG (moins importante pour les revenus les plus faibles, plus forte pour les plus élevés) et d'instaurer un bouclier fiscal pour les personnes modestes (plafonner à 20 % du revenu mensuel le montant de la taxe d'habitation, pour

tout revenu inférieur à 1 636 euros par mois). Problème, cette fois-ci : la CSG progressive risque d'encourir la censure du Conseil constitutionnel (si l'ensemble des revenus du foyer ne sont pas pris en compte), tandis que la seconde mesure coûterait quelque 3 milliards d'euros. Abaisser la CSG (pour les salaires jusqu'à 1,5 Smic) tout en la rendant progressive, c'est aussi la proposition de Montebourg, qui chiffre le gain pour un smicard à 102 euros par mois, pour un coût de 7,5 milliards. Avec les mêmes risques d'inconstitutionnalité. Il propose aussi d'indexer les évolutions de salaires sur la productivité de l'entreprise et de développer le système d'intéressement. Hamon, pour sa part, est le seul à vouloir augmenter «immédiatement» le Smic et les minima sociaux de 10 %, et revaloriser le point d'indice de la fonction publique. Quitte, pour le Smic, à rehausser le coût du travail que Hollande s'était évertué à faire baisser.

Revenu universel

Allocation pour tous ou simple fusion des minima ?

C'est Hamon qui, sur ce sujet, avance la proposition la plus audacieuse : un «revenu universel d'existence», donc accordé à tout le monde, quel que soit son revenu (lire aussi page 25). La mesure, destinée à «définir un nouveau rapport au travail et au temps libre», serait mise en place de façon progressive. Dans un premier temps, Hamon veut augmenter de 10 % le RSA (à 600 euros) et le verser «automatiquement à tous les ayants droit ainsi qu'à tous les jeunes de 18 à 25 ans quelles que soient leurs ressources». Avant, dans un second temps, de l'étendre à l'ensemble de la population, et de relever son montant à 750 euros. (Gros) souci : le dispositif final coûterait près de 300 milliards d'euros par an, soit près de 15 % du PIB. Et pour l'instant, Hamon n'a pas de piste pour boucler son financement.

Valls, lui, se contente de fusionner la plupart des prestations existantes (RSA socle, allocation handicapé, parent isolé...) pour créer un «revenu décent», accordé dès 18 ans - au lieu de 25 ans aujourd'hui pour la plupart d'entre elles. Mais le versement serait toujours conditionné au niveau de revenu et à la situation personnelle (parent isolé, handicap...), pour un montant moyen évalué à 850 euros. Surcoût par rapport aux dispositifs existants : 8 milliards d'euros. Peillon, de son côté, veut «simplifier» le recours aux prestations sociales, en généralisant les démarches

en ligne et en étendant à 200 000 bénéficiaires d'ici à 2020 l'actuelle «garantie jeunes», un parcours d'accompagnement dans la formation et la recherche d'emploi pour les 16-25 ans étendu à tous les départements depuis le 1er janvier.



Vincent Peillon, mardi. (Photo Boris Allin. Hans Lucas)

Montebourg est dans une autre logique, préférant «généraliser» les «contrats d'activité à l'attention des chômeurs de longue durée» (depuis plus d'un an) en prolongeant l'expérimentation lancée par ATD-Quart Monde. L'idée étant d'utiliser l'argent des minima sociaux pour financer des emplois jugés «non solvables» dans le secteur associatif ou l'économie sociale et solidaire.

Loi travail

A supprimer, à ajuster ou «à renforcer» ?

Que faire de la loi travail qui a déchaîné les passions à gauche pendant plusieurs mois au printemps 2016 ? Pour Valls, Premier ministre à l'époque, il ne faut évidemment pas y toucher. Tout juste propose-t-il d'instaurer le «chèque syndical» afin de renforcer les partenaires sociaux et le dialogue social, qui sont au cœur de cette loi. Autrement dit de faire financer, par les entreprises, la cotisation syndicale des salariés. Pour Hamon et Montebourg, en revanche, il faut mettre la loi travail à la poubelle. Montebourg envisage cependant de conserver l'idée du compte personnel d'activité (CPA) pour construire une «sécurité sociale professionnelle». Entre ces deux positionnements, Peillon propose une troisième voie : conserver la loi tout en y apportant d'importantes modifications. Notamment sur les points les plus contestés par les syndicats opposés au texte. Il souhaite ainsi restaurer la hiérarchie des normes (la loi s'impose aux accords de branche, qui eux-mêmes s'imposent aux accords d'entreprise), qui constituait le point central de la réforme. Mais aussi revoir la définition du licenciement économique (qui, dans la loi, laisse

peu de marge d'appréciation au juge), le référendum d'entreprise et le barème indicatif d'indemnisation par les prud'hommes - en fait dans la loi Macron. En revanche, pas touche au CPA qui permet au salarié d'accumuler des droits (notamment à la formation professionnelle) et qu'il souhaite «approfondir», en intégrant le compte épargne temps, et en le rebaptisant «banque des temps». Conservé également, le droit à la déconnexion en dehors des heures de travail.

Santé

Tous pour la Sécu, un pour la légalisation du cannabis

Bien sûr, d'abord et avant tout défendre la Sécu et les assurés sociaux. Ils sont tous d'accord sur ce point. Comme ils sont tous d'accord sur le maintien du tiers payant généralisé qui doit entrer en vigueur pour tous en novembre. «Je refuse que l'on renonce à l'ambition d'assurer à tous l'égal accès à une santé de qualité», insiste Peillon. Plusieurs des candidats de la primaire de gauche sont favorables à la création d'une complémentaire santé d'Etat, voire d'une mutuelle de la Sécurité sociale à prix modéré, comme le propose Montebourg. Tous défendent l'hôpital, évoquant des mesures pour lui donner plus de marges financières. La médecine de ville ? Elle n'est prise en compte qu'à travers la question des déserts médicaux, «une lutte prioritaire», pour Valls qui insiste aussi sur la lutte contre les dépassements d'honoraires en généralisant les tarifs opposables. De fait, sur ces questions de santé, ce sont des nuances qui différencient les candidats. En revanche, sur les questions sociétales, les différences semblent plus sensibles. Seul Hamon parle de la légalisation du cannabis et veut confier sa distribution à l'Etat pour «tarir l'économie souterraine et les violences». Peillon, lui, évoque la possibilité de «légaliser l'aide médicale à mourir». Plus original, ce dernier parle aussi d'un nouveau «service public des maisons de retraites» pour faire face aux prix souvent démesurés de ces dernières. Bonne idée, même si toutes les études montrent que les personnes âgées veulent avant tout... rester chez elles.

Statut du travailleur

Protéger les indépendants

Accompagner le développement de l'emploi indépendant et les transformations liées au numérique tout en garantissant les droits des travailleurs : voilà un objectif partagé par l'ensemble des candidats. Mais les moyens

proposés divergent. Pour «lutter contre l'ubérisation du travail», Montebourg veut «amener les plateformes à assumer la protection sociale» des personnes qu'elles font travailler et qui «sont aujourd'hui faussement indépendantes». D'où sa proposition de «revoir [leurs] statuts». Pour l'heure, le candidat évoque deux options : requalifier leur contrat de prestataires en salariat ou «chercher des financements du côté des entreprises qui les exploitent pour couvrir leur protection sociale», explique Christian Paul, coordinateur de la campagne. La question est, en revanche, tranchée par Hamon qui promet de requalifier les «collaborateurs» des «entreprises ubérisées» en salariés. A la clé : des cotisations sociales pour les comptes publics et plus de droits pour ces travailleurs. Et surtout, un statut unique pour tous les actifs «afin de dépasser la distinction entre salariat et travail indépendant». Le tout couplé à un rééquilibrage des prélèvements sociaux «afin qu'à revenus égaux, un indépendant et un salarié cotisent du même montant». Dans une approche plus souple, «au cas par cas», Peillon propose d'étendre les contrôles des conditions de travail dans ces nouveaux secteurs. A charge ensuite, pour le juge, de requalifier la relation en salariat lorsque le lien de subordination est manifeste. Quant à Valls, il opte pour la seconde option : si un travailleur est dans une situation de dépendance économique par rapport à un donneur d'ordre, celui-ci devra contribuer à sa protection sociale. Favorable à un alignement des droits des indépendants (en matière de retraite, de maternité, d'accidents du travail et de chômage) sur ceux des salariés, l'ex-Premier ministre propose aussi de créer un «vrai droit à la création d'entreprise», incluant un accès plus facile au crédit.

Conditions de travail

Burn-out, télé-travail...

C'est son cheval de bataille depuis plus de deux ans : s'il est élu président de la République, Hamon fera reconnaître le syndrome d'épuisement professionnel, dit burn-out, comme une maladie professionnelle. Une reconnaissance aujourd'hui très difficile à obtenir, alors que le «burn-out» représente, selon le cabinet d'expertise des risques professionnels Technologia, une menace sévère pour 12 % de la population active. En pointant la responsabilité des entreprises en matière de souffrance au travail, la mesure devrait les inciter à «modifier en profondeur leurs méthodes de management» ou, à défaut, d'en assumer le coût, explique le candidat. Parce que le «mal-être au travail peut gagner le

domicile», Hamon propose aussi de renforcer le droit à la déconnexion, tout juste créé par le gouvernement, en imposant de nouvelles règles de régulation de l'usage des outils numériques. La reconnaissance du burn-out est aussi proposée par Montebourg. Mais le candidat insiste aussi sur le télé-travail pour rendre les salariés «plus heureux au travail et moins fatigués par les temps de transport». D'où sa proposition jusqu'ici de le défiscaliser, afin d'inciter les entreprises à favoriser le travail à distance. Dénonçant une «forte pression sur les salariés, leurs rémunérations et leurs conditions de travail», Peillon envisage, lui, dans une même logique incitative, de conditionner le versement du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) à la signature d'accords d'entreprise ou de branche portant notamment sur la qualité de l'emploi et des conditions de travail.

«Garantie d'une meilleure productivité», le bien-être au travail est aussi évoqué par Valls. Selon lui, en matière de protection de la santé des travailleurs, seuls le temps de travail et la compensation de la pénibilité doivent rester encadrés par la loi. Pour l'ex-Premier ministre, qui reste fidèle à la philosophie de la loi travail, les autres sujets, en revanche, «ne peuvent se traiter d'en haut» et doivent être renvoyés à la négociation entre partenaires sociaux «au plus près du terrain».

Discriminations

Egalité salariale, testing...

Valls y consacre tout un chapitre de son programme. Pour lutter contre les discriminations dans l'emploi, notamment celles liées à l'origine des personnes, le candidat veut généraliser la méthode du «testing» (envoi de CV fictifs), expérimentée en 2016, et sanctionner les entreprises qui auraient des pratiques non vertueuses. Valls promet aussi de diviser par deux, en cinq ans, l'écart de salaires femmes-hommes (aujourd'hui de 19 %), pour le faire disparaître en dix ans.

Mais aussi de soutenir le développement des modes d'accueil des enfants. Un point aussi mis en avant par Peillon, qui promet par ailleurs de «poursuivre le combat pour le droit des femmes», en renforçant notamment «l'autonomie des salariés dans l'organisation des différents temps de leur vie», notamment grâce au CPA. Ou encore par Hamon, qui s'engage pour «un réel service public de la petite enfance» et propose, par ailleurs, de renforcer les peines encourues pour

discriminations au travail. Plus vague, Montebourg veut faire de l'égalité salariale entre femmes et hommes une «réalité».

Eric Favereau , Luc Peillon , Amandine Cailhol



II) Le jeu des sept différences entre les projets de Vincent Peillon et Manuel Valls

Engagés sur le même créneau électoral, les deux candidats à la primaire ont dévoilé ce mardi 3 janvier des projets sensiblement différents.

Romain Herreros
Journaliste politique



AFP

Même si Vincent Peillon et Manuel Valls entendent chacun représenter la gauche de gouvernement dans les "primaires citoyennes", les deux affichent malgré tout des différences notables dans leurs projets respectifs.

Alors que Manuel Valls, qui a choisi pour slogan "Une République forte, une France juste", mise sur un projet de 50 pages pour l'emporter, l'ancien ministre de l'éducation a mis en ligne sur son site de campagne un projet un peu plus long (62 pages), sobrement baptisé "Propositions pour la

France".

Dans cet étroit espace politique social démocrate, se distinguer est un exercice difficile. À titre d'exemple, les deux proposent de fixer le budget de la Défense à 2% du PIB, de créer 5000 postes de policiers et gendarmes sur tout le quinquennat ou encore de limiter le cumul des mandats dans le temps à trois maximum.

A défaut d'avoir des sujets clivants sur lesquels s'affronter, Vincent Peillon et Manuel Valls se démarquent en revanche sur les orientations qu'ils donnent à leurs projets.

Relance européenne VS "refondation de l'Europe"

Dans son projet résolument europhile, l'eurodéputé Vincent Peillon souhaite mettre en place un "New Deal européen". Comprendre, un gigantesque plan de relance à l'initiative de l'axe franco-allemand. Son montant: "1000 milliards d'euros". Son but: bâtir "un budget de la zone euro capable de soutenir l'activité et l'emploi", en investissant notamment dans des secteurs stratégiques.

De son côté, Manuel Valls défend une conception plus politique de l'Europe. Il veut une grande conférence pour "refonder" le projet européen, proposant par ailleurs d'avancer avec les États volontaires, faute d'accord à 27. Selon lui, il s'agit d'un "projet clair" répondant au besoin de "protection des Européens à l'heure de la mondialisation". L'ex-premier ministre met l'accent sur la notion de "souveraineté", à l'heure où les derniers séismes électoraux (Brexit et Donald Trump) ont été compris comme un signal de détresse envoyé par les classes populaires se sentant selon lui "dépossédées de leur destin".

Laïcité tolérante VS laïcité intransigente

Autre nuance, le rapport à la laïcité. Manuel Valls plaide pour "une laïcité réaffirmée". Pour y parvenir, "il faut réaffirmer nos valeurs par une Charte de la Laïcité adossée à la Constitution", a-t-il expliqué. Un principe d'intransigeance ayant vocation pour lui à lutter contre les discriminations. "La laïcité est un bouclier qui nous protège face aux assauts des fondamentalismes", a-t-il indiqué, dans un registre qui lui est familier.

Vincent Peillon défend lui la "neutralité" de l'État. Il ne propose pas de texte supplémentaire sur ce thème, mais souhaite que la loi de 1905 soit

"protégée comme bien commun". "L'État doit lutter fermement contre tous ceux qui veulent imposer des normes religieuses dans la sphère publique et contrevenir aux valeurs qui nous sont communes, en particulier l'égalité femmes-hommes, la liberté de conscience ou la liberté d'expression", indique-t-il. On retrouve là une vision plus tolérante de la laïcité, renvoyant à l'application du texte fondateur.

"Poursuivre la baisse des déficits" VS "marche forcée"

Concernant le budget, Vincent Peillon juge nécessaire de "poursuivre" la baisse des déficits préconisée par l'UE. Selon lui, le non-respect des engagements en matière budgétaire est une "machine à tuer l'idée européenne". Il entend donc "briser cette logique" en "respectant les engagements européens et en cessant d'agiter le sabre de bois d'une renégociation des traités purement verbale et unilatérale".

Si de son côté Manuel Valls entend respecter la règle européenne des 3% de déficit public maximum, il n'a pas l'intention de revenir à l'équilibre budgétaire à la fin du prochain quinquennat, jugeant "inopportun" de vouloir réduire le déficit "à marche forcée". D'autant qu'il propose de nombreuses mesures coûteuses. Là encore, on retrouve les accents souverainistes du discours de l'ex-premier ministre.

"Bouclier fiscal" VS "défiscalisation"

Pour régler le problème du pouvoir d'achat, Manuel Valls et Vincent Peillon ne proposent pas le même remède. L'ex-premier ministre reprend à son compte la mesure sarkozyste (supprimée à l'arrivée des socialistes en 2012) du rétablissement de la défiscalisation des heures supplémentaires. Une proposition qui, à l'instar de sa proposition de limitation du recours au 49-3, risque de nourrir le procès en opportunisme instruit par les adversaires de Manuel Valls.

Vincent Peillon reprend lui aussi une idée formulée par Nicolas Sarkozy en 2007: le "bouclier fiscal". Sauf que le professeur de philosophie entend transformer cette proposition de droite en une mesure de gauche, en créant un bouclier fiscal pour les plus modestes grâce au plafonnement de la taxe d'habitation.

"Proportionnelle" VS réformes institutionnelles limitées

Les réformes institutionnelles ont le vent en

poupe à la primaire de la gauche. Arnaud Montebourg et Benoît Hamon ont formulé des propositions fortes en ce sens. Il n'est donc pas étonnant de voir Manuel Valls et Vincent Peillon investir ce créneau, même si le second va beaucoup plus loin que le premier.

Si tous les deux proposent une réduction du nombre de parlementaires (sans en préciser le nombre), Vincent Peillon souhaite de son côté l'instauration du scrutin proportionnel intégral pour les élections législatives. Message envoyé par Vincent Peillon: il sera, en cas d'élection, le président d'une majorité plurielle, prenant en compte toutes les sensibilités de la gauche qui réclament la proportionnelle depuis longtemps. Rien de comparable pour Manuel Valls qui se contente de réduire le nombre de parlementaires et de proposer une amélioration du statut de l'élu.

Autre mesure institutionnelle préconisée par Vincent Peillon et qui l'inscrit davantage à gauche que son rival: l'inscription dans la Constitution du droit de vote des étrangers. L'ancien ministre de l'éducation entend ainsi endosser les habits du candidat Hollande, qui défendait cette proposition en 2012.

Révision VS maintien de la loi travail

Alors que Manuel Valls a usé de l'article 49-3 pour faire passer la loi Travail à l'Assemblée nationale, Vincent Peillon propose de son côté une révision partielle de la loi El Khomri. L'ex-ministre entend "revenir sur plusieurs dispositions" du texte, dont l'article 2, relatif à l'inversion de la hiérarchie des normes.

Une double référence pour Vincent Peillon. Non seulement il promet de revenir sur un texte que nombre de socialistes ont eu du mal à assumer, mais il fait directement écho à l'utilisation du 49-3 par son rival qu'il avait déjà vilipendé. Dans son programme, Manuel Valls ne fait nullement référence à ce texte et il paraît inconcevable qu'il propose d'en revoir certains points, tant il a incarné son passage en force.

Volontarisme écologiste VS propositions floues

Enfin, les deux programmes ne proposent pas les mêmes mesures en termes d'écologie. Du côté de Vincent Peillon, sont déclinées de nombreuses idées chères à l'électorat écolo. Réduction de la part du nucléaire à 50% de la production d'électricité à l'horizon 2025, interdiction de l'exploration et de l'exploitation des gisements de

gaz et de pétrole de schiste, interdiction du diesel en 2025... Des mesures concrètes et plutôt radicales qui tranchent avec celles préconisées par Manuel Valls.

Pour l'ancien premier ministre, il est question de "consolider un secteur nucléaire sécurisé", en fermant ou en prolongeant la vie des centrales "selon un calcul économique clair". Pas de quoi galvaniser les électeurs sensibles aux questions environnementales.

huffingtonpost.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

III) “La primaire risque d’être un échec total pour le PS”

La Stampa



A moins de trois semaines du premier tour de la primaire, le parti socialiste apparaît divisé et ne paraît pas en mesure de passer le test crucial de cette élection. C'est le point de vue de Cesare Martinetti, éditorialiste au quotidien italien **La Stampa** et directeur de la revue **Origami**.



Manuel Valls le 3 janvier 2017, à Paris.
PHOTO ALAIN JOCARD/AFP

Les primaires de la gauche auront lieu les 22 et 29 janvier. Peuvent-elles séduire les électeurs ?

Il n'y a pas d'enthousiasme pour ce scrutin et je le comprends. À gauche, on a vécu de longs mois d'incertitude tandis que la droite a bien mené ses primaires, avec un véritable débat. En face, le doute sur la candidature de Hollande a plané pendant près d'un an. Son choix de ne finalement pas y aller complique les choses : s'il ne veut même pas défendre son bilan, c'est qu'il avoue son échec. Et ce constat retombe sur tous les candidats de la primaire de gauche, à commencer par l'ex-Premier ministre, Manuel Valls.

Valls a-t-il ses chances ?

Il est dans une position très délicate. Il est obligé de défendre le bilan de son gouvernement, et donc celui de Hollande. Mais il doit aussi se distinguer du président, en montrant qu'il a autre chose à proposer. Bref, il est dans une situation chaotique, à l'image du Parti socialiste, qui est prisonnier de ses ambiguïtés, entre les grands idéaux de programme et le réalisme du pouvoir.

Le Parti socialiste est-il menacé ?

Oui, le danger est réel. Ses adversaires sont en

position de force : Marine Le Pen est portée par une dynamique depuis de longs mois et François Fillon paraît solide. Ces deux-là devraient logiquement se retrouver au second tour en mai prochain. Le PS, lui, est divisé et affaibli : il a perdu beaucoup de bastions lors des dernières élections locales, notamment dans le Nord, et il n'a plus de vrai leader. Autre problème : Macron et Mélenchon ne participent pas à la primaire, alors qu'ils ont tous les deux des électeurs de gauche. C'est un véritable handicap politique pour les socialistes. Mon constat est donc amer : la primaire de janvier – tout comme la présidentielle en mai – risque d'être un échec total pour le PS. Et cela pourrait précipiter la nécessité d'une refondation du parti.

Propos recueillis par Paul Grisot

courrierinternational.com

IV) Europe : les candidats du PS en quête de crédibilité

Par Romaric Godin



Quel candidat de la Belle alliance populaire pourra convaincre Angela Merkel de soutenir ses projets européens ? (Crédits : © Stefanie Loos / Reuters)



@RomaricGodin

Les candidats à la primaire de la Belle Alliance Populaire issus du PS ont des conceptions assez différentes de l'avenir de l'Europe et des stratégies européennes à mener. Mais tous doivent relever deux défis majeur : la faisabilité des projets et le poids du quinquennat qui se termine

Sur la question de l'Europe, les candidats socialistes à la primaire de la Belle Alliance Populaire (BAP) sont, semblent-ils, autant gêné que sur les autres thèmes. Cette gêne se traduit logiquement dans des programmes ambigus et peu réalistes où semble émerger le malaise européen du PS, qui est la clé de voûte d'un malaise plus profond.

Le bilan du quinquennat de François Hollande

Ce malaise provient de deux sources. La première, c'est le bilan du quinquennat de François Hollande, élu en 2012 sur une promesse de « renégociation » du pacte budgétaire. Cette promesse a rapidement échoué, dès le sommet européen de fin juin 2012 : le « pacte de croissance » alors arraché a été une illusion et nul ne s'y est trompé. Dès lors, la politique européenne du président sortant a été une reprise du « programme de Deauville » de Nicolas Sarkozy : la France s'est placée dans l'ombre de l'Allemagne, ne la gênant nullement sur les dossiers cruciaux comme Chypre ou la Grèce, et s'est engagée à « réformer » pour obtenir une certaine bienveillance quant à sa trajectoire budgétaire.

Cette stratégie a été gagnante dans son objectif - la France a pu consolider son budget plus lentement que prévu - mais elle a été perdante à double titre. D'abord parce qu'elle a sanctionné l'effacement de l'influence française au niveau européen, ensuite parce qu'elle n'a pas exonéré le gouvernement français d'une phase de consolidation budgétaire douloureuse par la hausse massive des impôts d'abord, puis par le recul de l'investissement public, ni de « réformes structurelles » comme la Loi Travail ou la Loi Macron, mal acceptées à gauche.

Les candidats socialistes sont alors dans une situation complexe : ils doivent incarner la rupture avec une stratégie qui a été celle de la majorité qu'ils représenteront à l'élection présidentielle et dont, nolens volens, ils devront assumer l'héritage. Une position fort inconfortable qui pose un problème de crédibilité aux projets européens des candidats qui, tous, se retrouvent dans l'obligation délicate de devoir dire comment, eux, feront mieux pour « changer l'Europe » que François Hollande en 2012.

La question de la crédibilité des programmes

La deuxième source de difficulté réside dans les programmes eux-mêmes. Dans le cadre européen actuel, aucun des projets présentés n'est réellement possible. Face à un déficit immense de crédibilité créé par le quinquennat de François Hollande, les candidats sont donc contraints de proposer des réformes de l'Union européenne et de la zone euro. Dès lors, la position du futur candidat PS doit se situer à mi-chemin entre ses deux principaux concurrents : à gauche, un Jean-Luc Mélenchon qui, depuis la crise grecque de 2015, assume une certaine forme de souverainisme et, au centre, un Emmanuel Macron qui accepte sans rechigner l'Europe telle qu'elle est et ses conséquences en termes de politique économique. La tâche des programmes des candidats à la primaire de BAP est donc celle d'un « entre-deux » là aussi assez inconfortable.

La position de l'Allemagne : défendre le statu quo

Car l'enjeu de ces programmes est bien celui de leur crédibilité. Pour en juger, il faut partir de la réalité actuelle de la gestion de la zone euro. Cette réalité est celle de la défense farouche du statu quo par le gouvernement allemand et par ses principaux alliés (Etats baltes, Slovaquie, Luxembourg, Pays-Bas et Autriche). La tentative du nouveau gouvernement grec en janvier 2015 de modifier la gestion de cette zone euro, notamment en revenant sur sa logique austéritaire dans le traitement de la crise et sur sa gestion «

technique » par l'Eurogroupe. Cette tentative a échoué, sur l'insistance de Berlin qui a présenté à Athènes une seule alternative : se soumettre ou se démettre.

A la suite du vote en faveur du Brexit le 23 juin 2016, une tentative de réforme en profondeur de la zone euro incluant la fin des « ajustements unilatéraux » et un embryon de budget commun a été présentée par Jean-Marc Ayrault et Frank-Walter Steinmeier, les ministres des Affaires étrangères français et allemands. Cette tentative de relance franco-allemande de l'intégration européenne a été repoussée sèchement par Wolfgang Schäuble, le ministre des Finances allemand et Angela Merkel. Cette dernière a clairement signifié la volonté de son gouvernement de ne pas aller plus loin dans l'intégration de la zone euro.

Enfin, en novembre dernier, la Commission européenne, consciente de la nécessité de donner une impulsion à l'économie européenne toujours soumise à l'impact neutre à négatif des politiques budgétaires a proposé de consacrer 0,5 % du PIB de l'UE à un plan de relance. Là encore, la proposition a fait long feu et a été bloquée par un Eurogroupe dominée par Wolfgang Schäuble. Et si le plan Juncker a été rallongé, on sait que ce plan est largement inefficace et que son financement est réalisé non avec de l'argent frais, mais avec des crédits ôtés au budget de l'UE. Bref, la relance semble impossible dans le cadre actuel.

Dès lors, la question se pose : comment, dans ces conditions, réformer la zone euro ? Les propositions des candidats socialistes ne manquent pas de bonne volonté ou d'inventivité. Mais la question est celle de la faisabilité. La revue des programmes ne permet pas d'apporter de réponses satisfaisantes.

Manuel Valls, le moins ambitieux

Manuel Valls, le moins ambitieux de tous, propose de laisser flotter le déficit public entre 0 % et 3 % du PIB, ce qui est aujourd'hui impossible : la Commission doit faire respecter une trajectoire menant au désendettement. L'Italie en sait quelque chose puisque, avec un déficit inférieur à 3 %, elle doit négocier âprement, comme la France, la bienveillance de Bruxelles chaque année. L'ancien premier ministre n'a, il est vrai, pas de vraie volonté réformatrice de l'Europe et, en cela, il se présente de facto comme le vrai héritier du quinquennat sortant. Mais il demande néanmoins une « clarification de ce qu'est

l'Europe » autour de la construction d'un « nouveau consensus » avec l'Allemagne. Ce nouveau consensus permettra à ceux qui le veulent d'avancer ensemble, c'est la théorie classique des « cercles concentriques ». Mais Manuel Valls part du principe que l'Allemagne est prête à aller plus avant, ce qui, on l'a vu, est loin d'être certain. Ou alors à des conditions qui, alors, rendent caduques les principales propositions économiques du candidat Valls... Bref, l'ancien premier ministre de François Hollande prépare une évolution à la... François Hollande.

Vincent Peillon : le choix du fédéralisme

A l'inverse, le plus ambitieux sur le plan européen est Vincent Peillon qui assume clairement un programme « fédéraliste » fondé sur la relance du « moteur franco-allemand ». L'ancien ministre de l'Education nationale prend acte de l'échec de la stratégie du quinquennat : celle qui propose des « réformes » à Berlin pour obtenir de la bienveillance budgétaire. Au contraire, Vincent Peillon propose « d'assumer » une politique de rigueur budgétaire pour convaincre Berlin d'avancer vers une plus forte intégration européenne en acceptant un plan de relance de 1.000 milliards d'euros et un budget européen « capable de soutenir l'activité et l'emploi ». Pour le candidat du « centre » du PS, les élections allemandes de septembre 2017 permettront d'avancer vers cet objectif.

Un projet réaliste ?

Cette stratégie semble cependant bien audacieuse. Le projet Peillon ressemble à s'y méprendre au projet Ayrault-Steinmeier. Il est donc caduc de fait depuis l'été dernier. L'espoir dans les élections allemandes rappelle celui avancé par les Socialistes en 2012 lorsque la « grande coalition » devait tout changer à partir de 2013. Cela n'a pas été le cas. En 2017, Angela Merkel devrait rester chancelière et Wolfgang Schäuble son ministre des Finances. La position de Berlin, quelle que soit la coalition, restera la même : la CDU a fait de la politique monétaire sa « chasse gardée ». Il est peu probable qu'il y ait un changement de ton outre-Rhin, surtout avec l'entrée des Eurosceptiques d'AfD au Bundestag.

Quant à son projet d'amadouer Berlin avec une consolidation budgétaire, il ressemble à s'y méprendre à celui de François Fillon qui estime que la France doit se réformer pour regagner de la puissance en Europe. Sauf que Vincent Peillon, à la différence de François Fillon, ne dit pas le prix social de cette politique qui, du reste, ne dispose

clairement pas d'un net soutien à gauche. Pour Berlin, l'intégration - si elle est encore envisagée - n'est qu'un aboutissement. La France doit d'abord se réformer. Sans soutien d'un budget européen, ni plan de relance. Que fera Vincent Peillon face à de telles exigences ? Il ne le dit pas. Et ce silence fait revenir le spectre du François Hollande de 2012. Bref, au final, si Vincent Peillon flatte la fibre fédéraliste d'une grande partie des militants et sympathisants socialistes, il ne répond pas à la question de la faisabilité d'un tel plan.

Arnaud Montebourg et le choix du rapport de force

Si Vincent Peillon fait le choix de la relance franco-allemande, Arnaud Montebourg lui, fait le choix du rapport de force. Rien de plus logique : si l'Allemagne ne veut pas bouger, pourquoi ne pas l'y contraindre en construisant une coalition européenne contre le statu quo ? « Au lendemain de mon élection, précise-t-il, j'irai porter mon projet de nouveau traité à Rome, Bruxelles, Lisbonne, Madrid et Athènes, toutes ces capitales qui attendent que de la France qu'elle prenne la tête d'une coalition. » L'ancien ministre de l'économie propose un « nouveau traité » comportant un « mandat de croissance et d'emploi aux institutions européennes », une « revalorisation concertée des salaires », « une taxe carbone aux frontières européennes » et « un plan de bataille contre l'évasion fiscale ».

Le problème de ce projet est bien la force de cette alliance « progressiste ». La Belgique et l'Espagne sont dirigées par des coalitions libérales-conservatrices qui refuseront net le projet français. Leur caractère « latin » (très partiel pour la Belgique...) n'est nullement une garantie d'une adhésion au projet français. La Grèce peut le soutenir, mais, dépourvue désormais de toute autonomie, elle pèse peu dans le concert européen. L'Italie et le Portugal sont des alliés plus sûrs, même si un tel projet risque de faire grincer bien des dents au sein du Parti démocrate italien et de ses alliés de centre-droit. Mais, en face, l'Allemagne, elle, dispose d'un réseau de soutiens sûrs et fermes. Toute revalorisation concertée des salaires visant à réduire l'avantage coût de leurs économies sera repoussé par les pays d'Europe centrale. Néerlandais, Allemands, Autrichiens et Baltes rejeteront le mandat de croissance et d'emploi. Irlandais, Chypriotes, Néerlandais et Luxembourgeois refuseront la lutte contre l'évasion fiscale, demandant à la France de plutôt baisser ses impôts.

L'usage délicat du droit de veto

Arnaud Montebourg explique qu'il dispose avec « quatre pays » d'un « droit de veto » pour « faire revenir les pays conservateurs à la table des négociations ». Ceci mériterait sans doute d'être précisé. La majorité de blocage est de 93 voix. Or, la France, l'Italie, le Portugal et la Grèce disposent de 82 voix. Ce droit de veto n'existe donc pas dans le cadre des conditions existantes. Arnaud Montebourg devra trouver pour sa stratégie 11 voix de plus et ce sera délicat, car on voit mal sur quels autres pays il pourrait s'appuyer. En revanche, l'Allemagne, qui n'est demandeuse de rien et à qui le statu quo lui convient si bien qu'elle a fait de sa protection sa seule politique européenne, sera en position de force. D'autant que si la Commission décide de taper sur les budgets français et italiens pour faire pression sur Paris et Rome, il faudra 260 voix au Conseil européen pour bloquer cette décision. Que fera alors un président Montebourg soumis à une telle situation ? Là aussi, il ne le dit pas. Mais l'ancien député de Saône-et-Loire n'échappe pas lui non plus au spectre du recul de François Hollande de 2012.

Quels que soient leurs ambitions et leurs réformes de l'Europe, les candidats socialistes semblent pris dans un piège qui, irrésistiblement, les ramène à ce funeste été 2012. Cette malédiction risque de peser lourd lors de la vraie campagne face à un Emmanuel Macron qui accepte la réalité de l'Europe au point de tresser des louanges à Angela Merkel dans la presse allemande et à un Jean-Luc Mélenchon, plus franchement souverainiste.

latribune.fr

**LA
TRIBUNE**

LAPRESSEENREVUE.EU

V) Ségolène Royal pas vraiment enthousiasmée par les candidats à la primaire



Ségolène Royal, ici à la sortie du conseil des ministres le 10 décembre 2016, ne semble pas séduite par le slogan de Manuel Valls, pourtant proche du sien. ©Leon Tanguy/MAXPPP

La ministre de l'Environnement, invitée de France 2 ce mercredi, "ne demande qu'à être convaincue" mais n'a pas encore choisi son champion. C'est Manuel Valls qui subit les critiques les plus fortes de sa part.

Pour l'instant, Ségolène Royal ne semble pas convaincue. La ministre de l'Environnement a indiqué ce mercredi sur France 2 ne pas avoir encore choisi pour quel candidat de la primaire de gauche elle voterait. "Tout le monde ne demande qu'à être convaincu. (...) Or, il y a de grands enjeux qui ne sont pas suffisamment abordés. (...) La question climatique a été très peu abordée, la question de l'Europe également, la question des libertés menacées par le système de réseau internet...", juge-t-elle sévèrement les programmes des différents candidats.

Les 4 vérités - Ségolène Royal

<http://dai.ly/x57bg28>

Mais c'est surtout **Manuel Valls**, avec lequel, lorsqu'il était Premier ministre, elle a eu de **nombreux désaccords**, qu'elle mouche. Alors que le slogan de l'ancien chef de gouvernement - "*Une République forte, une France juste*" - ressemble énormément à celui de Ségolène Royal en 2007 - "*Plus juste, la France sera plus forte*" -, elle note qu'il "y a une inversion des concepts". "Je pense que la France est forte quand elle est juste et qu'une France forte n'a jamais garanti la justice", tacle-t-elle Manuel Valls.

Macron, "tourné vers le futur"

Lorsque la journaliste Caroline Roux lui fait remarquer que ce dernier a formulé des propositions sur les questions écologiques qui lui tiennent à coeur, Ségolène Royal répond que "*dans la vie politique, il faut de la cohérence entre ce qui est dit et ce qui est fait*". "*Donc, les responsables politiques doivent être jugés sur leurs actes avant d'être jugés sur les promesses*", poursuit celle qui, on l'aura compris, ne votera en tous les cas pas pour Manuel Valls à la primaire.

Finalement, c'est même pour **Emmanuel Macron** qu'elle a les mots les plus doux. Interrogée sur l'ancien ministre de l'Economie, à propos duquel **elle avait déjà estimé en décembre** qu'il amenait "de l'air dans la vie politique", Ségolène Royal dit l'observer "avec bienveillance ce qui est fait, ce qui est dit". "C'est quelqu'un qui est tourné vers le futur, qui essaye d'inventer le futur, qui connaît bien les enjeux de la mondialisation. (...) Le moment venu, il faudra le rassemblement", conclut-elle.

lexpress.fr



A Suivre...
La Presse en Revue